



**Des projets  
d'aménagement  
pour un avenir  
durable**

## UN TERRITOIRE EN RECONSTRUCTION





## EDITO du Président

Chers concitoyens,

Ce bulletin territorial n°2 est l'occasion pour mon équipe et moi-même de vous présenter un bilan des actions réalisées jusqu'ici au service des Saint-Martinois et les premiers projets de développement qui verront le jour en 2019.

L'année 2018 a été essentiellement consacrée à la reconstruction de nos infrastructures. Réparation des 18 établissements scolaires endommagés par Irma et pour lesquels nous avons voté un budget de 10 M€ avec le soutien du Fonds de Secours de l'Union Européenne, remise en état des installations sportives (3M€) pour permettre à notre jeunesse de pratiquer des activités sportives, réhabilitation des réseaux électriques et numériques et redéploiement de l'éclairage public. C'est un travail de longue haleine que nous menons avec le soutien de nos partenaires et qui prendra encore plusieurs mois, mais la machine est lancée. Nous pouvons désormais nous concentrer sur le développement économique et concrétiser les nouvelles réalisations de notre programme.

Notre projet de territoire qui englobe les grands enjeux du développement se met progressivement en place et les réflexions engagées courant 2018 par les élus de ma majorité avec l'appui des techniciens de la Collectivité, commencent à donner des résultats.

Cette Newsletter est un point de situation dont la vocation est de vous informer sur la première phase des travaux de développement qui seront lancés en 2019.

Le prochain numéro (février 2019) vous présentera la suite de nos réalisations afin de vous donner une vision d'ensemble et vous informer au fur et à mesure des actions que nous engageons pour vous.

Nous restons plus que jamais mobilisés pour relever notre territoire et permettre à notre population de se projeter dans cette nouvelle conjoncture. Nous avançons pas à pas, comme je l'ai toujours dit avec méthode et détermination, pour faire de Saint-Martin une île de réalisation et d'innovation, une île où il fait bon vivre pour sa population.

Daniel GIBBS

### Newsletter numérique de la Collectivité de Saint-Martin

**Directeur de la publication :** Daniel GIBBS

**Rédaction des textes et photos :** service communication de la Collectivité de Saint-Martin

**Copyright :** Collectivité de Saint-Martin. Rue Victor Maurasse. BP 374 Mari-got. 97054 Cedex.

**INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN !**

Faire une demande par mail à [nathalie.longato@com-saint-martin.fr](mailto:nathalie.longato@com-saint-martin.fr). Par téléphone : veuillez contacter le service communication de la Collectivité au 0590 29 56 60.



# POINT DE SITUATION SUR LA RECONSTRUCTION



En mars dernier, la collectivité a acté son plan pluriannuel d'investissement (PPI) sur 3 ans, soit 211M€ pour réhabiliter l'ensemble des infrastructures publiques (bâtiments publics, écoles et installations sportives, enfouissement des réseaux).

Trois ans, pour remettre les infrastructures en ordre de marche, dans une dynamique innovante et durable. L'Etat s'est engagé à accompagner cette reconstruction. En avril 2019, lors du nouveau comité interministériel, la Collectivité et l'Etat feront le point sur ces avancées.

Pour mener à bien ces travaux, la Collectivité a triplé son budget d'investissement, soit 183 M€ en fonctionnement et 88 M€ en investissement. Le challenge aujourd'hui : agir vite, monter les projets de reconstruction et dépenser les sommes budgétisées.

En aides directes de l'Etat dans le cadre du protocole d'accompagnement sur le fonctionnement, la Collectivité a perçu 12,2 M€ pour terminer l'exercice 2017. Elle doit également percevoir 50M€ par an pendant 3 ans, de 2018 à 2020. Pour le moment, 25M€ ont été versés au titre de l'année 2018.

Le protocole d'accompagnement à la reconstruction, prévoit une aide de l'Etat de 15M€ pour la reconstruction des établissements scolaires. La réhabilitation des 18 établissements a été évaluée à 33.5M€. L'Etat a promis 15 M€ qui seront versés sur factures, pour la construction d'un nouveau collège. Le protocole de reconstruction prévoit aussi une aide aux bailleurs sociaux de 6M€ pour la reconstruction des logements endommagés.

La Collectivité peut aussi bénéficier d'un droit de tirage exclusif sur les 46 M€ du fonds de solidarité de l'Union européenne pour l'année 2018. Cette somme doit être

dépensée en mode projets. Le droit de tirage exclusif devait prendre fin au 31 décembre 2018 mais sera prolongé à 2019. D'ores et déjà, la Collectivité a engagé plus de 15M€ de projets.

## Quelle stratégie de développement ?

« Le Grand Marigot » sera le chantier phare de ces 10 prochaines années. Redynamisation du cœur de ville et aménagement du front de mer replaceront Marigot comme la capitale de la partie française et comme un site majeur de la Caraïbe.

Les deux volets qui constituent le projet du « Grand Marigot », aménagement du front de mer et redynamisation du centre, sont pleinement complémentaires en portant une attention particulière à l'ouverture du cœur de ville vers le front de mer. Les rues commerçantes doivent en effet bénéficier de l'attractivité des futures infrastructures pour l'accueil de la moyenne croisière et de la grande plaisance.

Loin d'être une simple ambition, la réalisation du « Grand Marigot » est déjà mise en œuvre : l'établissement portuaire chargé de suivre le projet du front de mer a sélectionné un assistant à maîtrise d'ouvrage et travaille sur les aménagements à venir.

### Les travaux de reconstruction prévus au budget 2018

|                                       |        |
|---------------------------------------|--------|
| Bâtiments scolaires :                 | 9.4M€  |
| Plateaux et équipements sportifs :    | 2.9M€  |
| Eglises et cimetières :               | 2.5M€  |
| Réhabilitation de la voirie :         | 7.5M€  |
| Enfouissement réseaux électriques :   | 14.6M€ |
| Eclairage public :                    | 2.5M€  |
| Vidéoprotection :                     | 2M€    |
| Aménagement ravines de Belle Plaine : | 12.5M€ |

Autre site touristique qui fera l'objet d'un réaménagement, Grand Case. La Collectivité compte renforcer l'attractivité touristique de ce quartier et procéder à des travaux de modernisation de la voie publique et de réhabilitation de l'habitat remarquable.

Sandy Ground et Quartier d'Orléans ont particulièrement souffert de la submersion marine. La sécurité des habitants dans ces quartiers mais également à Baie Nettlé, Cul de Sac, Orient Bay et Oyster Pond doit être traitée avec la plus grande attention, en toute responsabilité.

Une politique responsable impose une projection à long terme et un temps non pas de passivité mais de réflexion et de travail actifs pour repenser l'aménagement de ces quartiers.

# LES TRAVAUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



## Dans le premier degré, les travaux continuent sur tous les fronts

**Les travaux de réhabilitation des établissements scolaires suivent leur cours, et continueront tout au long de l'année scolaire, jusqu'à la prochaine rentrée, en septembre 2019. En effet, si les stigmates du passage de l'ouragan Irma s'amenuisent de mois en mois, il est certain qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir et le chemin est encore long pour retrouver une situation quasi-normale.**

Dans les établissements scolaires du premier degré, les écoles maternelles et primaires, bon an mal an, les élèves ont quasiment tous retrouvé de bonnes conditions pour faire leurs apprentissages. Pour les écoles Ghislaine Rogers et Elie Gibs de Grand Case, les appels d'offre sont lancés pour terminer les travaux, notamment concernant la station de pompage de l'Éta-

blissement des Eaux et de l'Assainissement (EEASM) qui pose problème. A l'école Elie Gibs, il manque encore quatre classes pour que l'établissement soit à 100% opérationnel et Ghislaine Rogers attend toujours son auvent à l'entrée de l'établissement. Pour les écoles de Sandy Ground, Jérôme Beaupère et Aline Hanson, les marchés seront lancés très prochainement et concernent

des auvents sur les bâtiments. A l'école Omer Arrondell de Spring, à Quartier d'Orléans, l'essentiel des travaux a été réalisé également. Il reste à finaliser le hall d'entrée de l'établissement et également le remplacement de la toiture endommagée qui laisse passer des infiltrations d'eau. Des problèmes qui devraient être réglés avant les prochaines vacances de Pâques.



Un bémol persiste toujours toutefois avec l'école maternelle Siméonne Trott, à Concordia, laquelle, on le sait a subi de graves dommages, et n'a toujours pas retrouvé toute sa toiture. En cause, un marché public qui s'est révélé infructueux, alors que les travaux auraient dû débuter courant octobre dernier. Un nouvel appel d'offres dont la clôture était prévue pour le 12 novembre a dû être lancé. Avec ce nouvel appel d'offres, c'est l'ensemble de l'école maternelle qui sera réhabilitée : remise à neuf de la toiture, du réfectoire, remise aux normes de l'électricité, les menuiseries, et les peintures.

De manière générale, la Collectivité, met tout en œuvre pour que tous les travaux dans les établissements scolaires du territoire soient définitivement terminés pour la rentrée scolaire 2019.

# Les travaux dans les collèges et lycées

## Les classes mobiles de la Cité Scolaire Robert Weinum seront livrées en janvier



Les travaux ont démarré au tout début du mois d'octobre. Les cinq petits immeubles qui abriteront 10 salles de classes de 60 m<sup>2</sup>, toutes climatisées, seront fin prêts courant janvier pour accueillir les élèves et leurs professeurs. Quatre classes seront utilisées par les lycéens et six classes par les collégiens. Une mise en service de nouvelles salles qui va permettre de remodeler les emplois du temps des collégiens et des lycéens.

Le coût de ces nouvelles installations avoisine 1 million d'euros, dont 600 000 euros financés par la Fondation de France et 400 000 euros par la Collectivité.

Les travaux de réhabilitation du CDI sont achevés. Des retards ont été pris en raison des travaux sur la remise à niveau de l'électricité.

Les autres travaux d'étanchéité des toitures, d'électricité, et de remise à niveau de façon générale de tout l'établissement vont se prolonger tout au long de l'année, avec là aussi comme objectif que tout soit opérationnel pour la rentrée 2019.

Le plateau sportif a été réhabilité et est à nouveau exploitable. Les travaux de réparation du gymnase de la Cité Scolaire seront entrepris ultérieurement. Le plateau sportif en extérieur est opérationnel.

Pour mémoire, la Collectivité a engagé 797 000 euros pour la réhabilitation de La Cité Scolaire Robert Weinum, dont 567 000 euros pour les travaux de réparation des toitures.

## Le Lycée Professionnel des Iles du Nord : des travaux tout au long de l'année scolaire

**L'ouragan Irma a certes gravement endommagé le lycée professionnel des Iles du Nord, mais a également révélé la grande vétusté des bâtiments construits au début des années 1990.**

Depuis le mois de décembre de l'année dernière, la Collectivité s'emploie à mettre en œuvre des mesures conservatoires qui s'avèrent parfois inutiles, notamment en cas d'épisodes de fortes pluies. Des études ont été lancées pour entreprendre des travaux définitifs. Les marchés vont bientôt sortir. L'objectif là aussi, est d'optimiser de façon définitive les locaux de cet établissement et qu'ils soient prêts pour la prochaine rentrée scolaire.

La toiture de l'immeuble qui abritait le CDI



à l'étage et le gymnase au niveau inférieur est en cours de dépose. La dalle supérieure va être étanchéifiée, ce qui va permettre au niveau inférieur de redevenir utilisable.

Les ateliers (mécanique, charpente...) ont été entièrement réhabilités ainsi que les salles de cours attenantes. Des climatiseurs y sont installés.

Les salles de cuisine et de restauration sont à nouveau utilisables par les élèves de ces filières.

Les travaux du plateau sportif sont achevés.

Des bémols persistent sur cet établissement scolaire quant à la salle du CDI et la salle polyvalente, qui ont été entièrement détruites et ne sont pas pour l'heure reconstruites. Tout est mis en œuvre pour que ces salles soient reconstruites pour la rentrée 2019.

A ce jour c'est environ 90% des salles du lycée qui ont retrouvé leur fonction.



Neuf salles modulaires, dont huit pour le Greta vont être installées dans cet établissement.

Pour rappel, pour la réfection de cet établissement scolaire qui comprend 87 salles de classes et des locaux pour les différents ateliers (mécanique, charpente et menuiserie, électricité, cuisine et salle de restauration...) la Collectivité a engagé la somme de 1.8 million d'euros.

## Le collège du Mont des Accords : des travaux difficiles mais qui avancent

Les travaux qui ont démarré avant le début de l'été dernier devraient être achevés pour la fin de cette année. Quatre bâtiments sont toujours inutilisables sur les quinze que compte l'établissement. Ces bâtiments ont été mis en sécurité depuis début novembre et les travaux de dépose des charpentes ont débuté. Pour deux bâtiments sur les quatre (les bâtiments B et J), le projet est d'enlever la toiture, et de procéder à l'étanchéité de la dalle du niveau supérieur afin que les étages inférieurs puissent être utilisés. Les travaux seront bientôt achevés.

Concernant le bâtiment qui abrite la SECPA, totalement inexploitable depuis Irma, les travaux de dépose de la toiture ont démarré. L'objectif est que la section de la SECPA puisse intégrer son bâtiment à la rentrée des vacances de Noël, en janvier 2019.

Concernant le CDI et la salle polyvalente, ces deux salles sont à nouveau opérationnelles, toutefois, l'étanchéité du couloir qui relie les deux salles n'est pas totale et engendre des problèmes d'humidité et de moisissures dans ces salles. Des études vont être menées ultérieurement pour décider s'il faut faire la dépose de la toiture de cette partie du bâtiment ou bien procéder à des réparations définitives.

Enfin le préau de l'entrée de l'établissement est toujours en attente d'être réparé. La Collectivité a travaillé par priorité et l'urgence des travaux a été pour redonner dans les meilleurs délais aux élèves et aux équipes pédagogiques un établissement acceptable pour



travailler. Il reste toujours des travaux de finition dans tout l'établissement, notamment de réparation de fenêtres et de portes, d'installation de climatiseurs, de peinture en extérieur et en intérieur. Comme pour l'ensemble des établissements scolaires de l'île, les travaux de remise en état auront lieu encore toute cette année scolaire, avec pour objectif que tout soit optimisé pour la rentrée scolaire 2019.

Pour mémoire, la Collectivité a budgété 515 000 euros pour la réhabilitation du collège du Mont des Accords.

## Le Collège de Quartier d'Orléans : en attente des conclusions des études sur la toiture

Malgré les travaux de mesures conservatoires, le collège de Quartier d'Orléans subit toujours des infiltrations d'eau par les toitures. Des études ont été lancées également pour cet établissement scolaire et la Collectivité est en attente des conclusions des architectes. Une grande partie du collège sera reconstruite courant 2019. Un nouveau gymnase sera également construit courant 2019 pour cet établissement.

500 000 euros ont été engagés par la Collectivité pour la réhabilitation du collège de Quartier d'Orléans.



# LA RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES



## Plateaux sportifs : quatre sont déjà opérationnels, un cinquième le sera début 2019

Pour mémoire, ce sont près de 92% des complexes sportifs de l'île qui ont été détruits par l'ouragan Irma, en septembre 2017. Le Président Gibbs et sa 1ère vice-présidente en charge de la Jeunesse et des Sports, Valérie Damaseau, s'engageaient pour voir avant la fin de l'année 2018 la grande majorité des plateaux sportifs à nouveau opérationnels. Ainsi, grâce aux efforts consentis par la Collectivité, les travaux de réhabilitation des plateaux sportifs de Thelbert Carti et Spring, à Quartier d'Orléans, celui de la médiathèque, à Concordia, et celui de Sandy Ground se sont achevés ces derniers jours et l'ensemble des équipements sportifs ont été installés (paniers de basket, cage de buts...) courant début novembre. Ces quatre plateaux sportifs sont à nouveau utilisables par les jeunes et les associations sportives depuis le 9 novembre dernier.

S'agissant du plateau sportif de Grand Case, les entreprises sont toujours à l'œuvre pour les travaux de nettoyage, de pose de grillage, de nivellement et de pose de terre végétale. Ces travaux sont programmés pour être achevés avant la fin de l'année. Enfin, concernant les pla-

teaux sportifs de la Savane, de Friar's Bay et de Spring, nous l'avons vu par ailleurs, ils sont intégrés dans des projets plus globaux d'aménagements urbains, avec des aires de loisirs et de détente pour toutes les générations.

### Le sport dans les écoles

La Collectivité a décidé de consacrer 251 000 euros pour la création d'espaces dédiés aux sports dans les cours des écoles primaires afin de pallier le manque d'infrastructures en extérieur. Des équipements sportifs sont en cours d'installation dans les cours des établissements du premier degré et des Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) y sont à demeure pour dispenser aux élèves les heures obligatoires d'activités sportives. Les travaux sont en cours d'achèvement dans les écoles primaires Clair Saint-Maximim (Quartier d'Orléans), Elie Gibbs (Grand Case), Marie-Amélie Leydet (Concordia) et Aline Hanson (Sandy Ground) et devraient être livrés avant le 20 novembre prochain. Pour les élèves de l'école Hervé Williams qui bénéficie d'une proximité immédiate

avec la halle des sports du stade Vanterpool, les travaux seront effectués à compter du mois de janvier 2019.

Enfin dans les collèges et les lycées, les travaux de réhabilitation des infrastructures sportives sont toujours en cours. Pour le collège de Quartier d'Orléans, une nouvelle structure et un nouveau gymnase seront construits courant 2019. Pour l'heure, les collégiens utilisent le stade de Thelbert Carti pour leurs entraînements sportifs. Au Lycée Professionnel de Concordia, les travaux sur le plateau sportif arrivent à leur terme et la livraison aura lieu avant la fin du mois de novembre. A la Cité Scolaire Robert Weinum, la halle des sports n'est pas pour l'heure reconstruite, la Collectivité est en attente des conclusions des études qui vont déterminer si seule la toiture est à refaire ou bien toute la structure. Quant au collège du Mont des Accords, la décision a été prise de ne procéder à la réhabilitation du plateau sportif que courant du mois de janvier 2019, quand une grande partie des travaux sur les bâtiments d'enseignement seront achevés. En effet, pour réhabiliter ces bâtiments, les entreprises utilisent les espaces des infrastructures sportives.

## Friar's Bay : un plateau sportif flambant neuf !



Interrompus par l'ouragan Irma, les travaux de réfection du plateau sportif de Friar's Bay qui avaient débuté dans le courant de l'année 2017 ont redémarré en novembre de cette même année et seront bientôt livrés.

La population de ce quartier pourra profiter très prochainement d'un joli site surplombant la mer, dédié aux sports et à la détente. L'espace sera composé d'un terrain de basket/volley clôturé, sécurisé, équipé d'éclairages et de gradins ombragés. A l'écoute de la demande de ses concitoyens et face à la montée en puissance des adeptes de « street workout », un espace dédié à cette discipline sera installé sur ce plateau sportif.

Enfin, des aires de pique-nique seront installées pour accueillir les habitants de ce paisible quartier. La réhabilitation de ce plateau sportif aura nécessité un investissement de 330 000 euros.

## La réhabilitation du plateau sportif de la Savane est en voie d'achèvement



Le plateau sportif de la Savane-Grand Case, attenant au bureau de Poste, est en cours de réhabilitation et devrait être livré courant janvier 2019. Entièrement revisité, clôturé et sécurisé, ce plateau sportif composé de deux terrains de basket/volley va jouir de tout un équipement sportif dernier cri, avec des bancs de touche, des tables d'arbitre, des gradins situés entre les deux terrains et un éclairage dédié pour permettre l'accès aux entraînements sportifs de nuit. Des arbres seront replantés afin d'obtenir des espaces ombragés.

Le montant de la réhabilitation de ce plateau sportif est de 405 000 euros.

Dans une seconde phase, courant du second trimestre 2019, la Collectivité envisage pour ce plateau sportif, comme pour l'ensemble des plateaux sportifs de l'île en cours de réhabilitation, de réaliser des locaux techniques comprenant un lieu de stockage du matériel, des sanitaires et un bureau pour le gardiennage.

## Plateau sportif et bureau de Poste de Grand-Case : la Collectivité va créer et matérialiser une cinquantaine de places de parking



Le plateau sportif de la Savane et ses alentours ont été très endommagés par le passage de l'ouragan Irma, mais aussi par les engins et camions venus déposer les débris et tôles sur la zone de stockage temporaire, après le passage du phénomène. Ce plateau sportif est en cours de reconstruction, il sera livré courant janvier 2019. Toutefois, les travaux vont continuer sur tout le terrain situé entre le plateau sportif et le bureau de Poste. Les études d'aménagement ont été lancées sur ce terrain qui est un remblai sur l'étang du cimetière et dont une partie appartient au Conservatoire du Littoral. Les consultations pour les marchés devraient se tenir en début d'année prochaine.

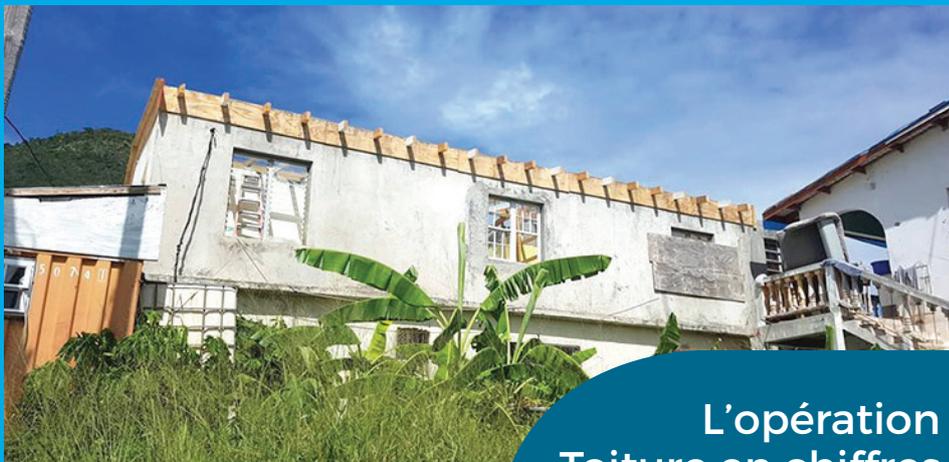
L'objectif ici est de créer un espace dédié au stationnement des véhicules pour les personnes se rendant sur le plateau sportif, mais aussi à l'école élémentaire privée et au bureau de la Poste qui se trouvent au même endroit. Une cinquantaine de places de parking seront ainsi matérialisées sur un espace entièrement goudronné qui permettra d'éviter les flaques d'eau et de boues en temps de pluie.

Ici aussi la Collectivité prévoit la création d'une aire sportive de « street workout », et également un espace public fermé destiné aux aînés et à leurs activités. La Collectivité souhaite, en ce sens, renforcer les liens intergénérationnels entre les populations.

Ainsi un même équipement pour que les aînés viennent se rencontrer, échanger et passer du bon temps sera prévu dans chacun des quatre quartiers (selon le découpage des Conseils de Quartiers).

# L'opération « Réparation de Toitures » : un nouveau dispositif

Pour mémoire, afin de répondre à une préoccupation majeure du président Gibbs et de sa majorité, le Conseil territorial dans le vote du budget primitif de la Collectivité en avril dernier, entérinait une ligne budgétaire de 5 millions d'euros pour participer à la réparation des toitures des maisons abritant des personnes particulièrement vulnérables : des personnes âgées, des foyers avec des enfants en bas âge ou bien des personnes en situation de handicap.



## L'opération Toiture en chiffres

A ce jour la somme de **516 468,02€** est à l'état de commande. Cette somme se répartit en 12 chantiers :

- Travaux : **446 668,69€ HT**
- Fournitures : **69 799,33€**
- **9** entreprises de travaux
- **3** entreprises de fourniture de matériaux
- SANDY GROUND :
  - 5 chantiers : **237 249,65 €**
  - **209 745,58 €** de travaux
  - **27 504,07 €** de matériaux
- QUARTIER D'ORLÉANS :
  - 7 chantiers : **279 218,37 €**
  - **236 923,11 €** de travaux
  - **42 295,26 €** de matériaux

**125** nouveaux chantiers sont en cours de préparation sur l'ensemble des quartiers Sandy Ground, Marigot, Grand-Case, Quartier d'Orléans.

Cette opération d'envergure pilotée par le Pôle Solidarité et Famille, dont la Vice-présidente Annick Pétrus a la charge, et le pôle Développement Durable, présidé par le vice-président Steven Patrick, a démarré courant de l'été dernier. De prime abord, quelque 400 familles avaient été identifiées, rapidement après le passage de l'ouragan Irma. Les quartiers ciblés sont ceux de Quartier d'Orléans, Sandy Ground, Grand Case et Marigot. Des marchés publics ont ainsi été passés avec des entreprises locales, pour la fourniture des matériaux et la réalisation de ces chantiers de toitures.

La Collectivité a toutefois pu constater que parmi les 400 foyers identifiés en octobre 2017, nombreux ont pu trouver des solutions pendant l'année écoulée pour reconstruire la toiture de leur habitation. Par ailleurs, parmi les foyers retenus dans le dispositif, une cinquantaine serait difficilement identifiable, car n'habitant plus à l'adresse indiquée. Enfin, la Collectivité a également dû écarter les objectifs de réparations de toitures des habitations beau-

coup trop endommagées.

L'opération est coordonnée à partir d'un agent de terrain qui identifie les chantiers et priorise l'ordre des interventions. Un autre agent est en charge des aspects juridiques et financiers et il contrôle la conformité des opérations au cahier des charges et au bordereau de prix.

## Engagement d'une réflexion pour aider plus de foyers

Pour l'heure, ce sont douze foyers qui ont pu retrouver un toit, pour un coût d'environ 500 000 euros. Une centaine de toitures reste à réaliser. La Collectivité a décidé d'optimiser le dispositif et va engager une nouvelle opération avec la Fondation de France et les compagnons bâtisseurs. En effet, parfois seule une toiture reconstruite ne suffit pas. L'Irma a soufflé également portes, fenêtres et cloisons... Le programme devrait être étendu rapidement à ce type de réparation.



Une autre maison, à Quartier d'Orléans est en cours de réparation.



La maison d'Elise, à Quartier d'Orléans a été la première à bénéficier du dispositif.

# Le nettoyage : un engagement fort de la Collectivité



## Les chiffres à retenir

De septembre 2017 à août 2018, **93 661 tonnes** de déchets suite à Irma (encombrants, déchets ménagers, déchets verts, tôles, gravats, véhicules hors d'usage) ont été ramassés par la Collectivité. **1091** salariés ont participé à cette opération, 155 camions ont été mobilisés pour près de 4500 voyages vers l'écosite. **2673** VHU ont été déposés à l'écosite, dont **1342** directement par la Collectivité. **1972** véhicules ont déjà été détruits à ce jour.



temporairement 2 autres garages pour tripler le nombre de VHU à traiter par mois. Concernant les bateaux sinistrés, sur les 860 recensés, 250 auront été traités et la Collectivité a lancé une procédure de marché pour enlever, traiter, évacuer 125 bateaux.

La Collectivité a également engagé plus de 70 000€ dans le nettoyage des plages et des fonds marins dans les baies touristiques. Un travail minutieux, qui a permis aux plages de retrouver leur attractivité initiale.

Dès le lendemain d'Irma et tout au long de l'année 2018, la Collectivité de Saint-Martin n'a pas ménagé ses efforts pour redonner au territoire son aspect initial. La Collectivité a mobilisé son personnel et de nombreuses entreprises pour mener à bien cette étape cruciale au redémarrage de notre économie. Ainsi, près de **15M€** ont été investis dans les opérations de nettoyage post ouragan Irma. 93 661 tonnes de déchets auront été évacués en 1 an.

Une première phase conséquente consacrée au déblaiement d'urgence a tout d'abord été lancée pour un coût de **8.2M€**. La phase de nettoyage et les campagnes de collecte des déchets ont ensuite permis un nettoyage en profondeur du domaine public. La Collectivité a ensuite organisé une campagne de collecte gratuite avec mise à disposition de bennes et l'accès gratuit à l'écosite pour les particuliers et les entreprises, de mai à juillet 2018. Cette phase intense de nettoyage a permis de mettre un dernier grand coup de nettoyage

avant la saison cyclonique avec encore 15 248 tonnes de déchets évacués. La Collectivité a également pris en charge l'enlèvement des épaves de véhicules (VHU) et la dépollution de ces dernières. Sur les 5000 épaves recensées post-Irma, 2673 ont été évacuées dont 1342 par la Collectivité et au 31 octobre 2018 1972 VHU auront été détruits. Un dispositif mis en place avec la DEAL a récemment permis d'agréer

**La Collectivité poursuit ses efforts de nettoyage et en appelle désormais au civisme de chacun. Une opération de sensibilisation des propriétaires de bennes au nettoyage des propriétés privées a été engagée par la Collectivité en partenariat avec les 4 conseils de quartiers. Il s'agit d'impliquer les particuliers dans le processus de nettoyage afin que l'environnement soit respecté et que l'île retrouve son image passée.**



# L'info en bref :



## Confortement des berges du ponton de Cul de Sac

La Collectivité a réalisé des travaux d'ensablement et de confortement des berges dans la baie de Cul de Sac. Ces travaux ont eu pour but de dégager l'accès au ponton de Pinel fréquemment utilisé par les bateaux passeurs qui assurent le transport de passagers vers l'îlet touristique. Le chantier a consisté à poser des enrochements pour consolider les sols grâce à un compactage de granulats et de sable.

Le déficit de sable sur le site causé par le nettoyage intensif des algues sargasses par des engins de chantier, il y a quelques semaines, avait rendu nécessaire et urgente la mise en œuvre de ces travaux.

## Des règles d'urbanisme simplifiées pour faciliter la reconstruction

Réorganisé après le passage de l'ouragan Irma, sous l'égide du vice-président Steven Patrick, le service de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme travaille sur plusieurs axes d'intervention. Du 6 septembre au 31 décembre 2017, pas moins de 111 permis de construire, 95 déclarations préalables (DP) et 3 permis de démolir ont été délivrés.

Les nouvelles règles d'urbanisme instaurées fin 2017 ont facilité la reconstruction en simplifiant les procédures administratives. Ainsi, 439 déclarations préalables Irma (DPI) ont été accordées aux Saint-Martinois en 2018. A noter que 4 permis d'aménager et 419 certificats d'urbanisme ont également été délivrés. Depuis le 1er janvier 2018, 117 permis de construire et 108 déclarations préalables ont été accordés par la Collectivité. La Police de l'urbanisme créée après Irma a de son côté effectué plus de 500 contrôles sur le terrain de la reconstruction. Cette nouvelle police joue un rôle de contrôle mais aussi de conseil et d'accompagnement auprès des Saint-Martinois désirant reconstruire leur bien.

## Le bâtiment de la médiathèque sera conservé et réhabilité

De nombreux concitoyens s'interrogent sur le devenir de la médiathèque territoriale. Situé à Concordia, l'imposant bâtiment qui logeait deux services de la Collectivité, les Archives Territoriales et la bibliothèque, a subi d'importants dégâts. L'audit technique actuellement en cours va permettre de définir ce qui peut être récupéré du bâtiment. Une réflexion est aussi en cours pour en définir la future utilisation. Les éléments du toit qui ne sont pas récupérables vont être déconstruits très prochainement. La Collectivité doit attendre pour cela le feu vert de l'expert désigné par le tribunal dans le cadre du contentieux sur les malfaçons qui oppose la Collectivité aux entreprises mandatées pour la construction initiale du bâtiment. Le bâtiment pourrait être conservé et réutilisé à d'autres missions de service public.

## Réflexion sur le devenir de la MJC de Sandy Ground

Autre lieu emblématique ayant subi de très forts dégâts lors du passage d'Irma, la MJC de Sandy Ground qui accueillait autrefois des salles de fête utilisées par diverses associations et un cinéma public, fait en ce moment l'objet d'une expertise sur son devenir. Fortement endommagées, les parties abritant le restaurant-snack et le cinéma devront être détruites. Le diagnostic actuellement en cours va permettre de définir si le reste du bâtiment pourra être conservé et réhabilité ou s'il devra être détruit lui-aussi.

A terme, l'implantation du nouveau bâtiment pourrait accueillir la MJC et son cinéma et aussi une antenne administrative et sociale et une station de la police territoriale.



## Enfouissement des réseaux et éclairage public : vers un marché de performance énergétique

A moyen terme, le plan de reconstruction de la Collectivité prévoit la mise en œuvre à compter de 2020 d'un marché de performance énergétique actuellement en cours de définition.

Le document stratégique qui verra le jour après la phase d'études et d'audit obligatoires, va permettre d'appliquer à Saint-Martin une gestion optimisée de l'énergie et le développement d'énergies durables. L'utilisation de dispositifs plus économiques comme d'HLED pour l'éclairage, permettra de faire une économie de 60 à 70% face à l'existant.

En attendant, la Collectivité a entrepris la rénovation de l'éclairage public. L'ensemble des points lumineux du territoire sont ainsi progressivement remplacés. La première phase de travaux a permis de réhabiliter des secteurs comme Quartier d'Orléans, Grand Case, Mari-got, Sandy Ground et Bellevue.

La rénovation des réseaux humides par l'Établissements des eaux et de l'assainissement est également en cours, à travers un plan d'actions qui prévoit 7 millions d'investissements pendant 7 ans pour le réseau d'eau et 2 millions d'investissements pour le réseau d'assainissement.

S'agissant de l'enfouissement des réseaux électriques et numériques, un plan d'action visant à enfouir l'ensemble des réseaux est déployé par la Collectivité en partenariat avec EDF et les opérateurs locaux. Les travaux d'enfouissement ont débuté dans le secteur de Grand Case et la Savane, mais aussi à Sandy Ground. Au total, EDF a entamé 13 chantiers d'enfouissement. Pour le moment, 16km d'enfouissement ont déjà été réalisés sur les 80km à réaliser, pour un coût engagé en 2018 de 2,5M€ pour la Collectivité.

# LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

## La Collectivité investit pour améliorer votre **qualité de vie**

**Parallèlement aux travaux de reconstruction de ses bâtiments publics, la Collectivité s'attache à rendre le territoire plus attractif et à moderniser son réseau routier. Un budget de 6M€ a été voté en 2018 pour des aménagements urbains**

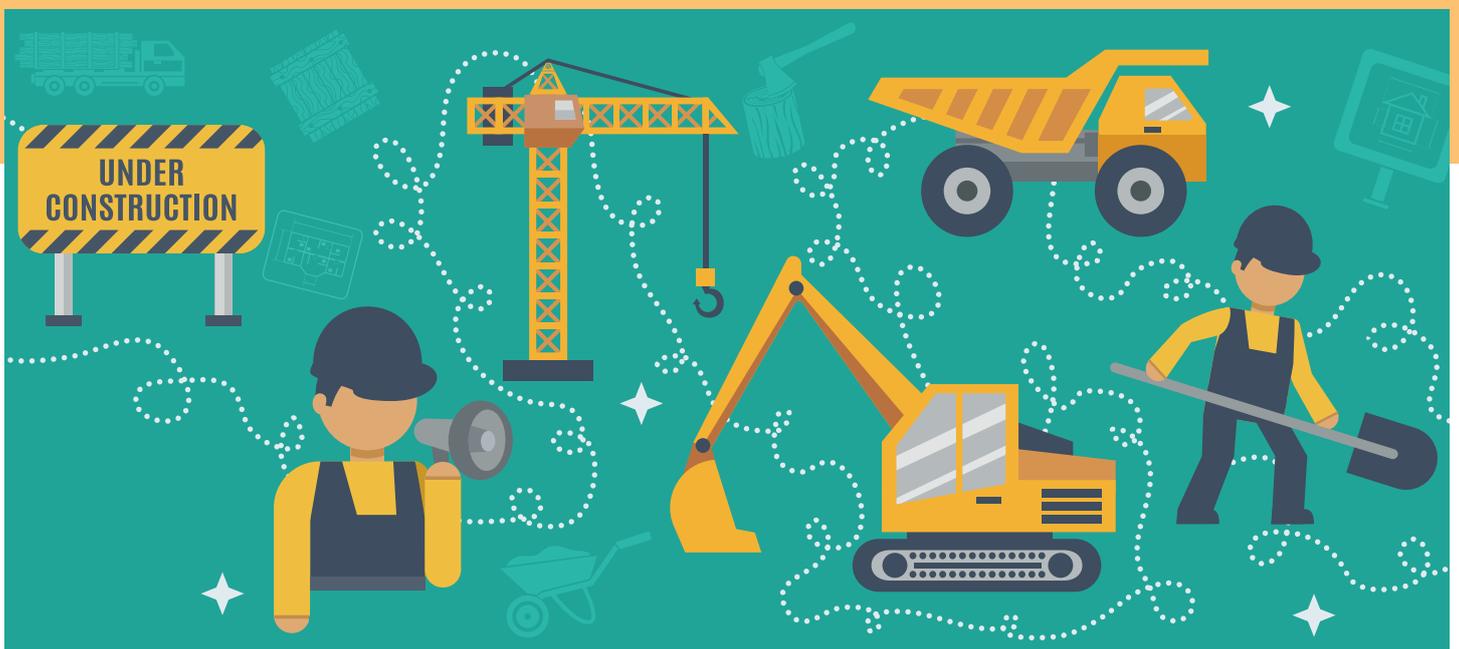
Partie intégrante d'un ambitieux projet de territoire porté par la majorité, ce sont ainsi plusieurs projets d'aménagements urbains et routiers qui sont dans les starting-blocks, avec pour objectif prioritaire d'améliorer le quotidien de tous, population locale et visiteurs.

L'aménagement routier est un enjeu prioritaire pour faciliter la circulation routière. Ainsi les projets de réaménagement de plusieurs carrefours de la rue de Hollande, à Marigot, ainsi que le giratoire d'Agrément vont-ils être lancés afin de mieux répondre

à la sécurité des usagers de la route, ainsi que pour participer d'une meilleure fluidité de la circulation.

Ce sont aussi les plateaux sportifs de Friar's Bay et de la Savane qui sont en voie d'achèvement et ont été repensés comme des aires de sports, mais aussi de loisirs et de détente pour tout public. Les aînés ont également la part belle dans tous les nouveaux projets d'aménagement, avec un espace qui leur sera dédié dans chacun des plateaux sportifs des quatre quartiers régis par les Conseils de quartiers, favori-

sant ainsi les liens intergénérationnels. De même, la Collectivité, en partenariat avec l'Etat, le Conservatoire du Littoral, la Réserve Naturelle, l'Etablissement des Eaux et de l'Assainissement (EEASM) et les représentants des Conseils de quartiers, envisage la création d'une base nautique et de loisirs sur le site de l'Étang aux Poissons, à Spring Quartier d'Orléans. Un schéma général d'aménagement est en cours d'étude qui englobe toute la zone de l'Étang aux Poissons jusqu'au Galion, la Baie de l'Embouchure et l'Observatoire aux Baleines, à Oyster Pond.



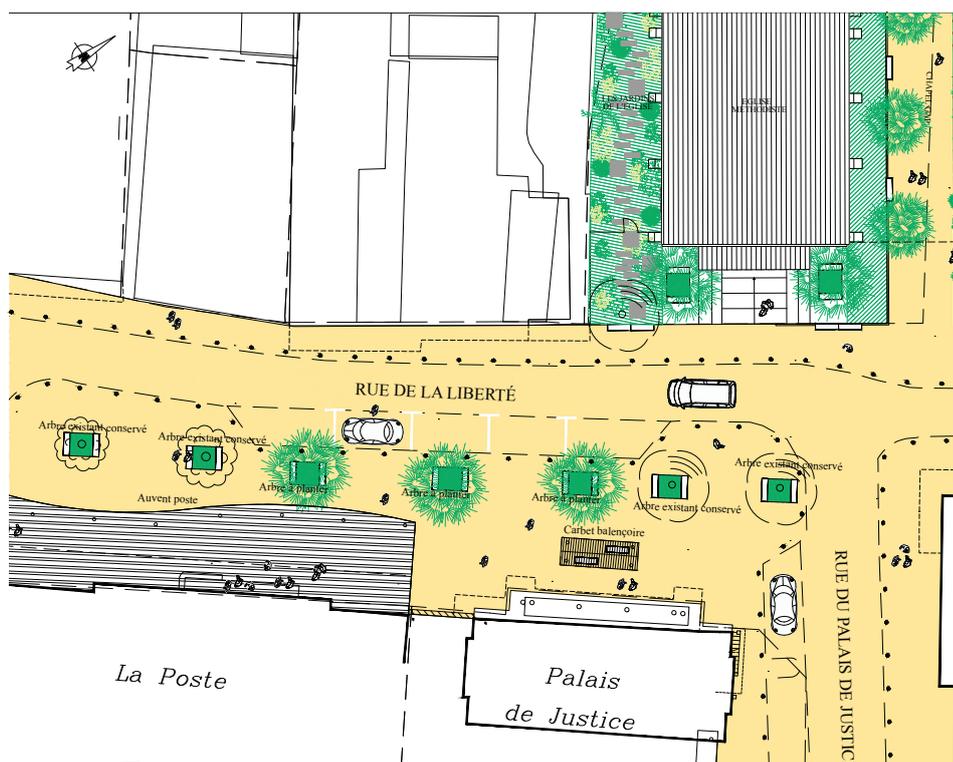
# L'aménagement de la place de la Poste au cœur de Marigot

Partie prenante du projet de développement du Grand Marigot qui englobe l'aménagement de la baie, du Front de mer, du centre-ville et ses environs, la redynamisation de Marigot représente un dossier qui tient à cœur au Président Gibbs pour lequel plusieurs fiches de projet ont été réalisées.

Compte-tenu des dommages infligés par l'ouragan Irma au centre-ville, le premier aménagement concerne la mise en valeur de la place du palais de justice... ou place de la Poste, au choix.

L'agencement de cet espace très fréquenté prévoit d'étendre la rénovation non seulement au terre-plein devant le tribunal et la Poste, mais aussi à l'église méthodiste et à «Chapel gap», l'allée pavée longeant l'église. Le but est de redonner vie à cette place devenue déprimante, avec ses quatre arbres faméliques, son église sinistrée, l'invariable file d'attente en plein soleil devant la Poste et le manque de mobilier urbain. Doté d'un budget de 1,1 million d'euros de travaux, le projet est clair. Sur la place elle-même, il va s'agir de planter trois grands arbres qui apporteront de l'ombre, tout en gardant les quatre arbres existants, de mettre des bancs à la disposition du public et de prévoir un auvent pour abriter du soleil les clients de la Poste (en concertation avec cette dernière). Les places de parking seront limitées, compte-tenu des disponibilités de stationnement sur le front de mer tout proche, et réservées aux véhicules prioritaires.

Le plus gros chantier va concerner l'église méthodiste, dont la Collectivité a la charge (voir encadré). Le choix est de redonner toute sa place à cet édifice historique, tota-



Le plan de la place réaménagée

lement rénové et dont la toiture sera surélevée. Les décisions seront prises en accord avec la communauté méthodiste, mais l'option est d'élargir l'allée en supprimant le muret entourant l'église et en ouvrant

sur la mer, sans oublier d'agrémenter cette ruelle de petits arbustes et autres plantations. L'idée générale est de proposer un espace cohérent à la population sur l'un des espaces les plus passants de Marigot.



Esquisse du projet d'auvent devant la Poste (document provisoire)

## La loi de 1905 fixe certaines règles

La loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État a donné aux communes la propriété des lieux de culte, mais aussi la responsabilité d'en assurer l'entretien et la rénovation lorsqu'ils sont antérieurs à 1905 (sauf les cathédrales, qui relèvent de la responsabilité de l'État). À Saint-Martin, cette loi concerne les trois églises catholiques de Marigot, Grand-Case et Quartier d'Orléans, et l'église méthodiste de Marigot.

# La Collectivité va réaménager le giratoire d'Agrément



Des comptages ont été réalisés au rond-point d'Agrément et attestent que 12 000 véhicules l'empruntent quotidiennement. Une circulation très importante qui a imposé à la Collectivité de refaire des études sur ce sens giratoire qui s'est avéré hors normes. En effet, des défauts de conception ont été mis en exergue, tant dans les positions de branches d'accès que dans la géométrie des voies.

Après plusieurs propositions, c'est l'option d'un rond-point de type Cassini, ou en forme de cacahuète, qui devrait être retenue. Ces travaux devraient engendrer un déplacement du giratoire plus à l'ouest, en débordant sur la partie publique du terrain vague qui est en permanence jonché d'épaves de voitures et autres gros débris.

Un projet qui devrait être mis en œuvre courant 2019 pour une mise en service la plus rapide possible.

## Réaménagement du carrefour des rues de Hollande et Hameau du Pont et de l'entrée de Howell Center

Le service ingénierie de la Collectivité planche depuis plusieurs mois sur un aménagement urbain repensé et surtout adapté aux besoins du territoire si bien que plusieurs aménagements sont prévus en 2019 pour fluidifier le trafic routier. L'espace commercial d'Howell Center engendre un trafic de circulation important à partir de la rue de Hollande pour l'entrée et la sortie dans cette zone d'activités commerciales.

Le carrefour à cet endroit est devenu inadapté et pourrait être dangereux pour les usagers de la route. La Collectivité va donc entreprendre dès le début de l'année 2019 des travaux d'élargissement de la chaussée afin d'obtenir trois voies de circulation et fluidifier ainsi la circulation sur la rue de Hollande. Les véhicules circulant dans le sens rond-point d'Agrément / centre-ville, et souhaitant se rendre dans la zone d'Howell Center pourront emprunter une voie centrale de « tourne à gauche », pour traverser la voie inverse sans bloquer la circulation dans la rue de Hollande. Quant aux véhicules venant du centre-ville de Marigot et souhaitant se rendre à Howell Center, ils pourront circuler sur une voie de dégagement qui desservira l'entrée de la zone. De même, la sortie de Hameau du Pont vers la rue de Hollande n'a pour l'heure

rien de conventionnel. Les deux voies séparées par un petit terre-plein central sont empruntées indifféremment par les automobilistes, sans connaître réellement la règle à observer. Les travaux de réaménagement prévoient de déplacer le terre-plein afin d'obtenir deux voies de sortie sur la rue de Hollande et une voie pour rentrer dans le quartier de Hameau du Pont.

Le réaménagement de ce carrefour impose également la réorganisation de l'arrêt de bus situé à cet endroit ainsi que la suppression

des places de stationnement qui sont quelque peu « anarchiques ».

Les travaux d'un coût de 590 000 euros sont programmés pour le début 2019 et devraient s'étaler sur une période de 6 mois. Les ingénieurs indiquent que le chantier se réalisera en « demi-chaussée » afin de perturber le moins possible la circulation. Des déviations ponctuelles de circulation pourraient être envisagées. Quant aux travaux de réfection des enrobés de la chaussée, ils se feront de nuit.

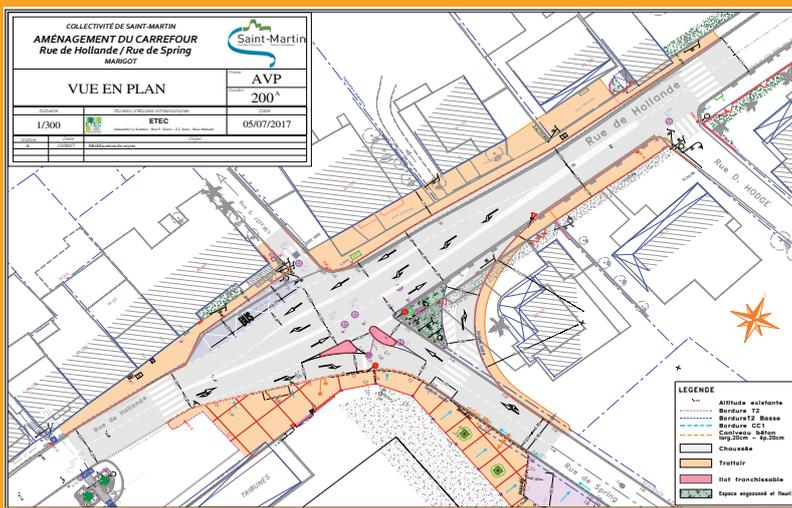


# Projet d'élargissement du carrefour de la rue de Hollande et de la rue de Spring



La rue de Spring qui dessert le lycée professionnel, le collège du Mont des Accords et qui permet de se rendre dans le quartier de Concordia est chaque jour empruntée par des milliers de véhicules, y-compris des bus scolaires. En outre, de nombreux collégiens et lycéens circulent sur les trottoirs aux heures de sorties des écoles.

Les travaux d'élargissement des trottoirs et d'aménagement de zones de stationnement au niveau de l'entrée de la halle du stade Vanterpool ont été réalisés avant le passage de l'ouragan Irma. Dans la continuité de ces travaux, la Collectivité envisage d'élargir la chaussée au niveau du carrefour rue de Spring, rue de Hollande, notamment pour les véhicules qui viennent de la rue de Spring et s'engagent sur la rue de Hollande en direction du rond-point d'Agrément. En effet, les véhicules voulant s'engager sur la rue de Hollande pour se diriger vers Grand Case, notamment les bus scolaires, sont obligés de faire un écart important sur la rue de Hollande, l'angle de la rue étant trop serré à cet endroit. Pour l'élargissement de ce carrefour, la Collectivité doit acquérir une partie du terrain situé à l'angle du carrefour, environ 150 m<sup>2</sup>. Les négociations avec le propriétaire sont en bonne voie et dès leur finalisation les travaux pourraient rapidement débiter et devraient s'étaler sur une période de deux mois environ.



## Une rue de Hollande où les piétons ont toute leur place

Dans la continuité des travaux d'élargissement des accotements qui entourent le Stade Vanterpool, à Marigot, la Collectivité va engager courant 2019, une nouvelle phase de travaux en créant un espace piétonnier plus vaste et plus agréable dans la rue de Hollande au niveau de la façade du stade.



Les parkings situés dans la contre-allée qui longe la rue de Hollande seront transférés dans l'enceinte de l'ancienne école Nina Duverly, laquelle devrait être bientôt démolie. Des travaux de déconstruction sont pour l'heure dans l'attente des études sur l'amiante. Ce site de l'ancienne école deviendra par la suite la nouvelle cité administrative de la Collectivité.

Pour l'heure, la Collectivité souhaite rendre la rue de Hollande plus attractive pour les piétons, en élargissant les trottoirs, en y créant des kiosques dédiés à la restauration rapide avec des réceptacles spécifiques pour les huiles usagées, en réaménageant et valorisant l'ancien puits qui se trouve là et en créant des zones ombragées avec des bancs publics et autres mobiliers urbains, ainsi qu'un éclairage approprié.

Dans un terme un peu plus éloigné, la Collectivité envisage de continuer toute la réhabilitation de la rue de Hollande, jusqu'au carrefour entre les rues de la République et de Concordia.

A noter que la Collectivité vient également d'aménager l'accès piéton dans le secteur de Cripple Gate (entrée de Colombier), afin de sécuriser cette zone très fréquentée (RN7) et de permettre aux piétons de marcher en toute tranquillité.



## Poser les bases d'un **développement économique maîtrisé**, planifié et durable

**L'ouragan Irma, le 06 septembre 2017, a métamorphosé notre territoire. Comme après l'ouragan Luis en 1995, la reconstruction est un processus de longue haleine qui prendra au moins 3 ans et donnera naissance à une nouvelle société saint-martinoise.**

Pour le président Gibbs et son équipe, Irma est l'occasion de faire un «reset» de la politique de développement mené jusqu'ici à Saint-Martin par ses prédécesseurs, et de poser les bases d'un nouveau développement. Un reset parce que l'ouragan Irma marque incontestablement la fin d'un cycle de développement du territoire réalisé quasi exclusivement au travers des politiques des lois Pons, Paul et Girardin, dites de défiscalisation ; politiques d'investissement aux résultats contrastés. Le territoire doit tourner la page et tendre vers un développement maîtrisé, planifié et durable qui prenne en compte les besoins

de notre économie insulaire mais aussi le capital humain.

Les grandes lignes de ce développement ont été posées dans le schéma d'aménagement touristique, fondation d'un projet de territoire voté par le Conseil territorial de Saint-Martin, en novembre 2017.

Fort de ce positionnement, la Collectivité de Saint-Martin s'inscrit désormais dans la concrétisation de projets structurants, comme à titre d'exemple l'étude en cours sur l'aménagement du Grand Marigot et la redynamisation de son centre-ville, le développement de notre capitale gastro-

nomique Grand Case et l'aménagement de la baie d'Orient, plage hautement touristique de la partie française. Les quartiers populaires ne sont pas oubliés avec des projets visant à améliorer le cadre de vie.

La Collectivité œuvre en parallèle à la remise en état des infrastructures, comme l'enfouissement des réseaux électriques et numériques, qui à terme, fera de Saint-Martin le premier territoire d'outre-mer entièrement fibré, comme la réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement qui sera l'un des grands chantiers des deux prochaines années.





La vue d'ensemble  
des futurs carbets de la BO

# Carbets de la BO : un changement au bénéfice de tous

La Collectivité de Saint-Martin a décidé de relancer le projet de carbets sur la baie Orientale : elle prendra en charge la réalisation des parties communes, mais laissera aux exploitants titulaires d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) de l'espace public, le soin de mettre en place leur propre structure, selon un cahier des charges bien défini.

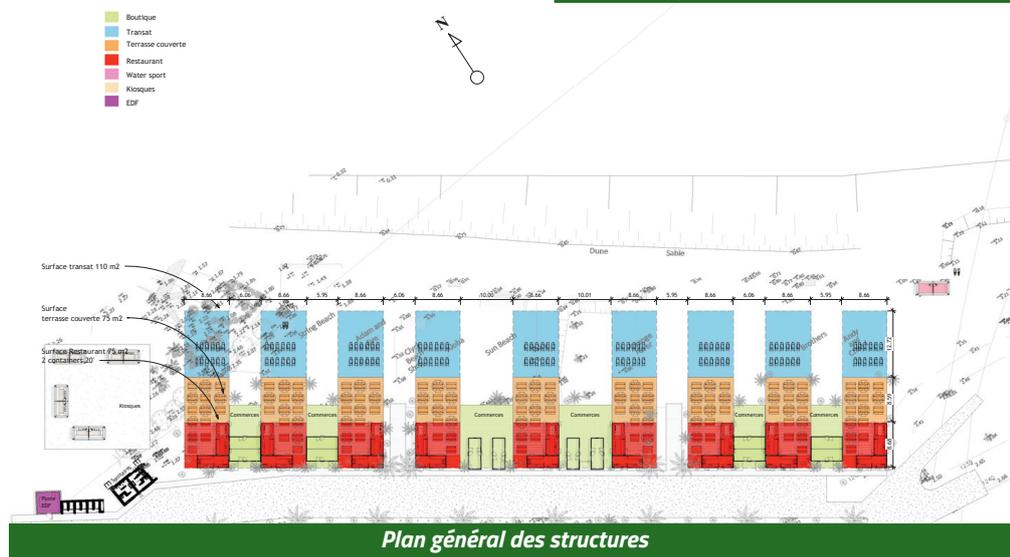
Réduits à néant par Irma, les Carbets de la Baie Orientale vont de nouveau accueillir les touristes à l'extrémité nord de cette belle plage touristique, mais dans des conditions bien différentes. Supervisé par le vice-président Steven Patrick, en charge de l'urbanisme, ce projet laisse une certaine autonomie aux exploitants des commerces de bord de mer situés sur cette parcelle publique.

La Collectivité ne financera pas la construction des restaurants ni des boutiques - comme elle l'avait fait auparavant - elle laissera ce soin aux restaurateurs et autres commerçants, qui devront mettre en place eux-mêmes leur structure, selon un cahier des charges imposé. En revanche, la Collectivité effectuera les parties communes : allées piétonnes, électrification, réseaux d'eau et d'assainissement, sanitaires publics et éclairage public. Elle mettra également en place 8 kiosques et 2 watersports, en utilisant des demi-conteneurs qu'elle équipera. L'utilisation de conteneurs aménagés sera également la règle pour les 9 restaurants, les 4 grandes boutiques et les 4 boutiques plus petites. Chaque restaurant sera composé de deux conteneurs de 20 pieds disposés en angle droit, disposera d'une surface fermée de 75 mètres carrés, d'une terrasse couverte de la même taille et d'une surface réservée aux transats de 75 mètres carrés également. Ces structures mobiles pourront éventuellement être transportées dans un lieu plus sûr en cas d'alerte cyclonique et leur coût reste bien en deçà d'une construction traditionnelle en dur. Elles seront positionnées plus en retrait de la mer que ne l'étaient les carbets, ce qui signifie que la plage disponible sera plus grande. L'attribution des autorisations d'occupation temporaire est en cours et le coup d'envoi des travaux sera donné fin novembre. Architectural Studio, maître d'œuvre, coordonnera le projet.

## BO : une promenade sur le Front de mer pour les piétons !

La plage de la baie Orientale et ses abords ne serait-elle pas plus agréable sans l'incessant passage de véhicules, qui se garent au petit bonheur la chance, obligent les piétons à être sur leurs gardes et mettent la sécurité des plus jeunes en péril ?

C'est dans ce cadre et dans l'idée de créer une belle promenade piétonne d'ici 2021 le long de la plage que la Collectivité réfléchit à mettre en place deux grands espaces de stationnement, l'un du côté du Bikini et l'autre près de l'entrée du Club Orient. La circulation serait bien entendu autorisée pour les livraisons et autres impératifs, mais limitée à cela. Également, la possibilité de proposer une navette électrique a été évoquée.



# La Collectivité installera des **lolos** temporaires sur le Front de mer de Marigot



*Vue d'ensemble des futurs lolos temporaires du front de mer*

## L'aménagement de cette zone touristique à l'étude

Parallèlement, le dossier de la reconstruction des Lolos du Front de mer est en phase de réflexion, l'idée étant de faire mieux qu'avant, tout en répondant aux besoins des commerçants. La première phase des travaux démarrera par un diagnostic amiante, obligation légale avant la déconstruction de tout bâtiment construit avant 1997. Ces travaux se feront en concertation avec les exploitants historiques.

**En attendant que la place du marché et les Lolos du Front de mer soient entièrement réhabilités, la Collectivité va mettre en place des modules temporaires aménagés afin de permettre aux restaurateurs et aux commerçants de la place de reprendre au plus tôt leurs activités.**

S'il est un endroit qui nous manque aujourd'hui, ce sont bien les Lolos du Front de mer au cœur de Marigot. Terriblement impactés par Irma, leur reconstruction va prochainement démarrer, le marché des travaux ayant été attribué début novembre. Mais ce chantier va prendre du temps et il était nécessaire de répondre à la nécessité de reprendre dès que possible leur activité pour tous les exploitants. C'est ainsi que la Collectivité a pris la décision de mettre en place des structures temporaires afin de «reloger» les occupants habituels, dans de

jolis modules de type conteneurs maritimes, spécialement aménagés.

Partie des Pays-Bas au début des années 2000, l'idée d'aménager des conteneurs pour vivre ou pour travailler s'est répandue dans le monde entier... Le concept se développe à Saint-Martin. Outre son coût raisonnable, l'avantage de ce sympathique projet que la Collectivité a confié au Cabinet Architectural Studio d'Yves-Marie Jhigaï, réside dans la rapidité de l'installation des éléments, mobiles et prêts à accueillir leurs occupants avant le mois de mars 2019.



*Exemples de conteneurs aménagés*

Ce petit village sera implanté entre la statue du marché et le marché aux poissons, sur l'espace des anciens carbetts du marché aux légumes, préalablement balayé par Irma.

On y trouvera 14 restaurants équipés de cuisines et entourés de tables ombragées, 3 bars, un espace de stockage, des sanitaires et un bureau destiné aux contrôleurs qui gèrent les arrivées des bus touristiques et l'activité du marché touristique et du marché alimentaire.

Tout près de là, 6 boutiques également installées dans des conteneurs seront disposées dans la continuité de la gare maritime. La Collectivité est en charge de l'aménagement de ces modules temporaires et les livrera clés en main aux exploitants, qui bénéficieront comme auparavant d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

# Une Maison des associations à Grand-Case : un projet très attendu !

Dans le cadre de son projet de territoire, le Président Gibbs et son équipe ont prévu des aménagements pour la population dans chaque quartier. Ainsi, l'ancienne école Élie Gibs de Grand-Case va se transformer en Maison des associations. Et plus.



*L'avant-projet de la Maison des associations de Grand-Case*

Avant le passage du cyclone Irma, la Collectivité avait déjà décidé de transformer l'ancienne école Élie Gibs de Grand-Case - au coin du Boulevard Bertin-Maurice et de la rue des Écoles - en un lieu dédié tout particulièrement aux associations. Il était prévu de détruire une partie des bâtiments et le mur de clôture... Irma s'en est partiellement chargé !

Le projet consiste à présent à concrétiser cet effort en gardant le bâtiment historique, en démolissant et en déblayant les constructions endommagées, afin de libérer de l'espace pour la rénovation de la future Maison des associations.

L'idée de l'architecte que la Collectivité a chargé de ce projet, Didier Rouault, maître d'œuvre, est de mettre en valeur la bâtisse principale et sa vocation historique et de reconstruire des dépendances. Le but est de disposer d'une surface suffisante pour répondre aux besoins des usagers qui avaient l'habitude de fréquenter cet endroit. L'association de steelpan Gunslingers y

organisait ses répétitions, d'autres associations s'y réunissaient, les membres du Conseil de quartier s'y retrouvaient régulièrement et la police territoriale y occupait un espace.

## Un espace public de qualité pour redonner vie à cette bâtisse historique

L'édifice principal comportant deux niveaux, il va offrir la possibilité au projet de voir plus large en donnant à cette reconstruction et à Grand-Case l'opportunité de disposer d'une grande salle de réunion d'environ 80 mètres carrés, au premier étage, avec la possibilité d'y mettre en place des cloisons amovibles.

Une salle d'exposition, plus petite, est prévue au rez-de-chaussée. Les musiciens de Gunslingers et d'autres orchestres, pourront reprendre leurs répétitions, au rez-

de-chaussée également, dans un espace dimensionné à leurs attentes.

Le Conseil de quartier disposera d'un espace, ainsi que la police territoriale, dans un petit bâtiment annexe. Doté d'un financement de 2,5 millions d'euros, le projet avance, avec une consultation prévue en fin d'année 2018 et une attribution des marchés début 2019. Le résultat : un nouvel espace public de qualité, à la disposition des associations et plus largement de la population de Grand-Case et de toute l'île.

Toujours dans le secteur de Grand Case, la Collectivité travaille sur un projet de réhabilitation de l'ancienne MJC, qui deviendra la Maison des Artistes, lieu d'exposition et de mise en valeur du patrimoine culturel et culinaire saint-martinois. Une réalisation prévue à l'horizon 2020/2021.

# Bientôt une **base de Loisirs** et un **parc paysager** sur le site de l'Etang aux Poissons

La réhabilitation du plateau sportif de Spring, à Quartier d'Orléans, est en voie d'achèvement et s'inscrit dans un projet plus global porté par la Collectivité, qui consiste en la création d'un parc paysager et de loisirs autour de l'étang aux Poissons et du projet de réaménagement de l'ancienne station d'épuration qui se situe à proximité.

L'objectif est ici de créer une véritable base de loisirs à visées éducatives autour de la valorisation de la nouvelle station d'épuration « Organica » et autour de l'Etang aux Poissons. Un arrêté préfectoral pris en octobre 2016 portant sur la réalisation et l'exploitation d'un système d'assainissement à Quartier d'Orléans, prévoit dans son article 9 la création d'un comité de pilotage qui enjoint la Collectivité, l'Etat, l'Etablissement des Eaux et de l'Assainissement de Saint-Martin (EEASM), le Conservatoire du littoral, la Réserve Naturelle, la CCISM et le Conseil de quartier de Quartier d'Orléans, de porter une réflexion sur l'aménagement durable de l'ancienne station d'épuration et de son périmètre élargi, soit environ 1.5 hectare.



## Visite de la station d'épuration « Organica »

La nouvelle station d'épuration « Organica » devrait être mise en service dès janvier 2019 et pourra être visitée par les scolaires et tout public. Le comité de pilotage portant sur un schéma général d'aménagement du site et de la Baie de l'Embouchure s'est réuni pour la première fois courant octobre dernier. Dans ses objectifs définis de valorisation de la station d'épuration en exploitation, de la préservation et de la mise en valeur de l'étang aux Poissons géré par la Réserve Naturelle, d'objectifs économiques, sociaux et environnementaux, un projet de grande envergure a été défini.



## Création d'une base nautique et de loisirs

Il s'agit de créer une base de loisirs dont le périmètre englobe le plateau sportif et la station d'épuration jusqu'à l'Etang aux Poissons. Tout un espace paysager sera créé qui sera irrigué par les eaux traitées et épurées sortant de la station « Organica ». Ce parc de loisirs sera composé d'une Maison de Quartier, d'une Maison des aînés, d'une place publique, d'une zone de restauration, des équipements sportifs de santé, des jeux pour enfants, des carbeta

de pique-nique, d'une aire pour le street workout ou encore d'un parc à dominos et un jardin officinal, des sanitaires et une zone de stationnement. Au sein d'une base nautique, les visiteurs pourront utiliser des kayaks et des paddles pour aller à la découverte de l'Etang aux Poissons. Pour les activités terrestres, des VTT seront à disposition.



## Des aires de loisirs tout autour de l'Etang aux Poissons

Depuis le parc de loisirs de Spring à Quartier d'Orléans, les balades en kayaks et paddles permettront de parcourir tout l'Etang aux Poissons. D'autres aires de base nautiques seront aménagées par le Conservatoire du Littoral, notamment au Galion, à la Baie de l'Embouchure et à l'Observatoire aux Baleines, où pourront être restitués indifféremment les matériels de navigation.

La Collectivité chargée pour sa partie de l'aménagement du site de Spring est dans la phase des études « avant-projet ». Les consultations seront lancées en milieu d'année prochaine et les travaux devraient débuter avant la fin de l'année 2019 pour une livraison du projet en 2020.

# VIE CULTURELLE : DEUX BEAUX PROJETS POUR AGRÉMENTER NOS RUES

## Habillage des zones en construction : des palissades pour nous faire rêver !

Destruction, reconstruction, chantiers dans tous les quartiers... Nombreux sont les bâtiments publics que la Collectivité doit réparer, voire détruire avant de reconstruire. Près d'un kilomètre de palissades a ainsi été installé autour des édifices endommagés : stade Albéric Richard, salle Omnisports de Galisbay, Stade Telbert Carti de Quartier d'Orléans, MJC de Grand-Case, collège Soualiga de Cul-de-Sac, école Larmonie de Cul-de-Sac...

Le spectacle de ces clôtures en bois étant plutôt déprimant, c'est précisément pour agrémenter le paysage et égayer l'humeur des passants que le président Daniel Gibbs a eu envie de faire appel au Street art - en français art urbain - pour habiller ces surfaces de bois de grandes fresques colorées.

Les budgets restant limités, il n'était pas question de dépenser des fortunes pour un projet purement esthétique et éphémère. Carole Tondu, collaboratrice au service Culture de la Collectivité et coordonnatrice du projet, a contacté neuf artistes locaux auxquels elle a demandé s'ils étaient prêts

à travailler gracieusement pour voir aboutir cette belle idée. La réponse a été un grand OUI général.

La Collectivité fournira le matériel et prêtera les palissades pour permettre aux peintres de laisser libre court à leur créativité en choisissant le thème qui les inspire, pourvu que le résultat soit gai et coloré.

Chacun disposera d'une - ou plusieurs - surface rectangulaire de 8 mètres de long et 2 mètres de haut, peindra sur le bois préalablement revêtu d'un apprêt, ou s'il préfère sur du papier qui sera ensuite collé sur la palissade. Les fresques seront signées et

cette opportunité d'exprimer publiquement leur art représente pour ces artistes une opportunité de mieux se faire connaître et de vendre leur peinture.

La Collectivité espère que cette opération donnera envie à d'autres artistes de participer et les invite d'ores et déjà à se faire connaître en appelant au **05 90 29 59 11** ou par courriel à **carole.tondu@com-saint-martin.fr**.

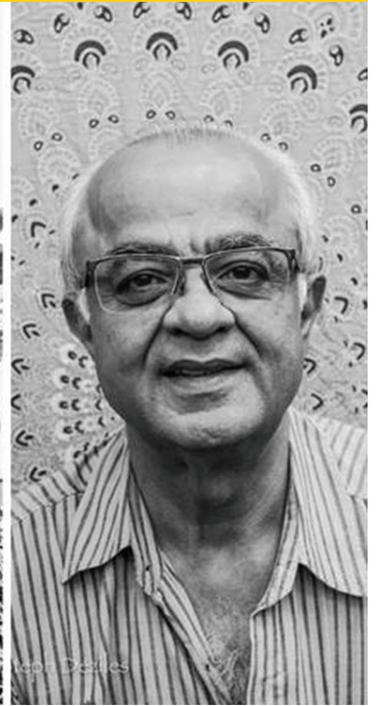
*À vos pinceaux, rouleaux, éponges, tout ce qui vous inspirera les artistes ! Surprenez-nous et faites-nous rêver... Tout commencera avant la fin de l'année.*



*Un bel exemple d'art urbain sur une palissade de chantier à Nice, par François Nasica*



Quelques portraits affichés sur les bâtiments publics en 2017



## “Faces of Saint Martin” deuxième !

L'exposition de grandes photographies de portraits «Faces of Saint Martin» affichées sur les bâtiments publics de Marigot l'année dernière a rencontré un tel engouement que la Collectivité récidive et nous propose «Faces of Saint Martin 2». Huit photographes participent à ce concours lancé le 15 août dernier et ont chacun envoyé quinze portraits sur le thème imposé de Saint-Martin au travail, soit «SXM at work». L'idée du service culture en choisissant ce thème était de montrer la force de Saint-Martin au travail après Irma. Le jury, composé d'élus, d'artistes et de photographes

amateurs a attribué le 16 novembre une note à chaque photo en se basant sur cinq critères : le respect du thème, la mise en scène de l'image, la qualité du rendu, la force visuelle et l'originalité du cadrage. Les photos sont affichées cette année dans tous les quartiers de l'île, en noir et blanc et en format 1,5 mètre sur 2 mètres, ou 3 mètres sur 4 mètres. Le support est un papier très fin de type affiche électorale, la colle fabriquée à base de maïs, et la disparition graduelle des oeuvres avec le temps et les éléments fait partie de la démarche artistique. Ce projet éphémère est directement

inspiré de J.R., artiste français qui se définit comme un colleur d'affiches, mais dans le monde entier, et dont l'exemple a été largement suivi dans les plus grandes métropoles. Localement, «Faces of Saint Martin» donne à l'île la chance de se transformer en galerie d'art à ciel ouvert, d'autant plus que cette exposition urbaine coïncidera avec la création de fresques par des artistes locaux sur les palissades entourant les chantiers de reconstruction des bâtiments publics.

Bravo les artistes !

*Et merci.*